Zeitschrift: Mitteilungen der Vereinigung Schweizerischer Archivare = Nouvelles de

l'Association des Archivistes Suisses

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare

Band: 30 (1978)

Artikel: 55. Jahresversammlung der Vereinigung Schweizerischer Archivare

vom 21./22. September 1978 in Freiburg = 55e Assemblée générale ordinaire de l'Association des archivistes suisses, 22/23 septembre

1978 à Fribourg

Autor: Häusler-Dubler, A.-M. / Wettstein, Laurette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-770659

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

55. JAHRESVERSAMMLUNG DER VEREINIGUNG SCHWEIZERISCHER ARCHIVARE

VOM 21./22. SEPTEMBER 1978 IN FREIBURG

55e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES

SUISSES, 22/23 SEPTEMBRE 1978 A FRIBOURG

Tagungsbericht

Im prächtigen Grossratssaal des traditionenreichen Stadthauses von Freiburg eröffnet Staatsarchivar Dr. Nicolas Morard am Donnerstag, dem 21. September, um 14.45 Uhr, Tagung und Geschäftssitzung der Jahresversammlung 1978. Präsidentin Laurette Wettstein begrüsst die ungefähr 65 Teilnehmer, namentlich auch unsere Gäste, Staatsarchivdirektor Dr. Bernd Ottnad und Frau, Freiburg im Breisgau (Vereinigung der Südwestdeutschen Archivare) und Herrn Georges Delabays, Direktor der Universitätsbibliothek Freiburg (Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare). Ihr Fernbleiben von der Tagung entschuldigten die Kollegen Keller (Schweizerische Vereinigung für Dokumentation), A. Schnegg (Neuenburg), H. Laupper (Glarus), J. Wiget und M. Styger (Schwyz), J.-P. Chapuisat (Lausanne), C. Santschi (Genf), U. Barth (Basel), V. Jakobi (Frauenfeld) und F. Häusler (Bern).

Nach der Genehmigung des <u>Protokolls</u> der Jahresversammlung 1977 in Zürich verliest die Präsidentin ihren Jahresbericht (siehe S. 40), der u.a. auch über die Mitgliederbewegung Aufschluss gibt. Die Versammlung genehmigt auf Antrag der beiden Rechnungsrevisoren die auf 31. März 1978 abschliessende <u>Jahresrechnung</u> des Kassiers F. Glauser und bestätigt den geltenden <u>Jahresbeitrag</u> für Einzelund Kollektivmitglieder. Namens der Redaktoren kündigt E. Ziegler an, dass die "<u>Mitteilungen</u>" 1978 mit hübscherem Deckel und einwandfreier Typographie, dazu pünktlich und innerhalb des gewohnten finanziellen Rahmens erscheinen sollen.

Die <u>Demission</u> der Herren O. Gauye, F. Glauser und F. Häusler, deren langjährige verdienstvolle Mitarbeit von der Präsidentin verdankt wird, machte die Erneuerung des Vorstandes nötig. Auf Antrag des Vorstandes beschliesst die Versammlung als erstes eine <u>Erhöhung</u> der Mitgliederzahl von acht auf elf mit einer Gegenstimme. Dann folgt die Wahl eines neuen Vorstandes: Zu den elf

vorgeschlagenen Namen der Traktandenliste war inzwischen ein weiterer Kandidat, Dr. Bernhard Truffer (Sitten), gekommen. In der Versammlung schlägt W. Wackernagel (Basel) auch noch Dr. Jean Jacques Siegrist (Aarau) vor, das Recht der Vereinsmitglieder betonend, die noch in der Wahlsitzung selbst Kandidaten vorschlagen dürfen. Es stehen insgesamt 13 Kandidaten zur Wieder- bzw. Neuwahl für die 11 Sitze zur Verfügung. Die geheime Wahl ergibt die neue Zusammensetzung des Vorstandes:

Dr. Jean Courvoisier, Staatsarchiv Neuenburg (neu)
Germano Dell'Ambrogio, Arch. amministrativo, Tessin (neu)
Dr. Christoph Graf, Bundesarchiv Bern (neu)
Dr. Anton Gössi, Staatsarchiv Luzern (neu)
Dr. Hugo Hungerbühler, Stadtarchiv Zürich (neu)
Dr. Walter Lendi, Staatsarchiv St. Gallen
P. Adelhelm Rast, OSB Sarnen
Prof. Dr. Andreas Staehelin, Staatsarchiv Basel
Dr. Bernhard Truffer, Staatsarchiv Wallis (neu)
Laurette Wettstein, lic.iur., Staatsarchiv Waadt
Walter Zurbuchen, lic.iur., Staatsarchiv Genf

Zu ihrem neuen <u>Präsidenten</u> wählt die Versammlung Dr. Walter Lendi (St. Gallen). Weiter werden die <u>Rechnungsrevisoren</u> (Dr. J. J. Siegrist, Aarau, und Dr.S. Bucher, St. Gallen) und die <u>Redaktoren</u> der "Mitteilungen" (C. Santschi und Dr.E. Ziegler) in ihren Aemtern bestätigt.

Unter Varia legt 0. Gauye die Subskription der demnächst erscheinenden Publikation "Architektur der europäischen Hauptstädte" nahe, und A.-J. Marquis (Rom) sucht einen schweizerischen Korrespondenten zum Weltkongress für Sigillographie in Brüssel. Schluss der Geschäftssitzung 16.20 Uhr.

Unser Gastgeber, Dr. Nicolas Morard, stellte alsdann in einem <u>Vortrag</u> Werdegang und Bestände des Staatsarchivs Freiburg vor. Seine Ausführungen werden in den "Mitteilungen" gerafft erscheinen.

Im Staatsarchiv, einst Sitz der Augustiner, erwartete uns eine Ausstellung von auserlesenen Stücken des Hauses, die, einen Ueberblick bietend, vom Karolinger Diplom bis zur Schäferszene auf einem Katasterplan des 18. Jahrhunderts reichte. Auch die Magazine standen den Kollegen zur Besichtigung offen. Beim anschliessenden Glas Wein, gestiftet vom Freiburger Staatsrat, im schwungvoll ausgemalten alten Refektorium der Augustiner fand man sich zum zwang-

losen Fach- und Privatgespräch. Beim Nachtessen im Bahnhofbuffet überbrachte uns der Sekretär des Erziehungsdepartementes, M. Deiss, die Grüsse der Regierung, was nicht ohne witzige Histörchen aus unseres Kollegen Försters Schreibstube vonstatten ging. Der Abend erklomm beim vorzüglichen Nachtessen seinen Höhepunkt und fand für einige sein recht spätes Ende in der "Rose".

Eine Führung im Musée d'Art et d'Histoire durch Konservator Michel Terrapon und Adjunktin Dr. Yvonne Lehnherr bot den Auftakt zum zweiten Tag. Frau Lehnherr bzw. Herr Etienne Chaton, Konservator der Monuments Historiques des Kantons Freiburg, zeigten uns anschliessend bei mild strahlender Septembersonne von der Höhe des gegenüberliegenden Steilufers der Sarine aus die einzigartige Zähringerstadt. Was man von der vielen allzu wenig bekannten Stadt zu sehen bekam, dürfte einige zu privaten Entdekkungsreisen mit dem Stadtplan in der Hand verlocken.

Zum abschliessenden Mittagessen trafen wir uns wieder im Bahnhofbuffet, wo uns der Staat Freiburg ein wahrhaft köstliches Mahl
auftragen liess, das uns noch einmal die französisch verfeinerte
Lebensart dieser schönen Stadt ob der Sarine genüsslich vor Augen
führte.

Wir danken Kollege Nicolas Morard recht herzlich!

Luzern

A.-M. Häusler-Dubler

Rapport présidentiel

Après le vigoureux coup de collier donné en 1976 et 1977 pour réaliser le premier cours de formation de l'AAS, l'activité de notre association s'est quelque peu ralentie. Nous avions consacré les uns et les autres beaucoup de temps à cette tentative et, pour la plupart d'entre nous, il ne pouvait être question de recommencer - fût-ce autre chose - sans prendre un peu de répit. En accord avec la commission de formation (dont la composition est restée la même, à savoir MM. Gauye, Gössi, Rück, Staehelin et moi-même), nous avons donc prévu une seule journée de travail en 1978 et j'aurai l'occasion d'y revenir.

Pendant l'année écoulée depuis notre dernière assemblée générale à Zurich, le comité s'est réuni deux fois. Il devait se préoccuper de son renouvellement, de la préparation de la réunion d'aujourd'hui, des admissions de nouveaux membres et du casse-tête que constituent en général les enquêtes et questionnaires de la Table ronde des archives, notamment le dernier en date qui portait sur les Normes à respecter pour l'établissement et l'organisation des institutions d'archives.

S'il nous a paru pratiquement irréalisable pour l'AAS et théoriquement assez vain de répondre dans l'abstrait à ce questionnaire, nous l'avons cependant examiné avec intérêt parce qu'il formule avec pertinence les principes essentiels dont on doit tenir compte non seulement en cas de création d'une institution d'archives mais aussi pour assurer le bon fonctionnement d'un établissement existant. Le rapport sur le résultat de cette enquête, présenté par MM. Christian Gut et Bernard Mahieu, conservateurs en chef aux Archives de France, vient de me parvenir. Il me semble qu'il pourrait être utilisé dans le cadre des journées de travail des archivistes suisses. En effet, il met en évidence des problèmes pratiques dont l'examen à notre usage - compte tenu des solutions proposées à la suite de l'enquête de la Table ronde - ne manquerait pas d'intérêt. Pour l'instant je n'ai pas de proposition ferme à formuler mais je laisse ce dossier à la disposition de notre commission de formation.

Cette dernière s'est réunie le 20 mars 1978, aux Archives d'Etat de Berne, pour préparer une journée d'étude sur le thème des "Grands classements du XIXe et du XXe siècle dans les archives suisses". Outre que l'idée séduisait un certain nombre d'entre nous, l'analyse un peu détaillée de ce problème devait aussi permettre au professeur Staehelin, qui traite ce sujet dans le cours qu'il professe à l'Université de Bâle, de réaliser une synthèse pour la Suisse et de la publier, le cas échéant, dans un numéro de notre Bulletin. Comme il s'agissait d'une journée de travail et qu'en pareil cas on peut imaginer que les participants sont prêts à faire un effort personnel, nous nous sommes hasardés à envoyer un questionnaire. Je dois reconnaître que le résultat a été beaucoup plus positif que je n'osais l'espérer et les renseignements recueillis étaient de nature à fournir une bonne documentation de base. Six d'entre nous avaient accepté en outre de présenter un peu plus longuement le cas de leurs archives respectives. La discussion après chaque

exposé a été moins nourrie que prévu et, à l'issue de la séance, le 16 juin 1978 à Berne, j'ai constaté qu'en dépit d'une assistance très nombreuse - nous étions plus de trente - le sujet n'avait apparemment pas satisfait tout le monde. Pour certains d'entre vous, il était trop empreint d'histoire et de théorie. C'était un jeu de l'esprit, un exercice sans portée pratique et plusieurs participants sont restés sur leur faim. Personnellement au contraire, je voyais dans ce thème de réflexion une occasion bienvenue de scruter l'organisation de nos archives et de découvrir le pourquoi et le comment de certains groupements inattendus et de lacunes inexpliquées. En tout état de cause, la tâche du prochain comité et de la commission de formation qu'il désignera sera de tenir compte en premier lieu des problèmes pratiques souvent lancinants auxquels les archivistes doivent faire face.

Depuis qu'une législation, somme toute sage et prévoyante, a décrété que les administrations devaient conserver tout ou partie de leur production documentaire à l'intention des Archives d'Etat, à charge pour ces dernières de maîtriser ce flot, de l'endiguer et de le rendre utilisable, l'ordre des priorités a été fondamentalement modifié dans notre profession. Alors qu'il y avait sans doute peu de différence jusqu'à la dernière guerre entre un archiviste du XIXe et un archiviste du XXe siècle, s'ils pouvaient tous, peu ou prou, se retrouver dans le portrait qu'Anatole France brossait en 1881 de son charmant Sylvestre Bonnard, une telle comparaison n'est plus guère imaginable maintenant. L'évolution de la société et de ses techniques présuppose un archiviste qui soit avant tout administrateur et technicien. Un spécialiste qui sache empoigner le problème d'une production d'archives galopante, qui sans se laisser entraîner ou submerger domine la situation, prévoie des solutions réalisables et efficaces. Quelqu'un qui obtienne de ses partenaires de l'administration des versements ordonnés, des classifications directement utilisables, qui trouve de la place et de l'argent quand il en faut, qui sache résoudre avec élégance et sûreté le problème de la destruction des pièces inutiles, qui perçoive à temps quelle nouvelle documentation aux supports hétérogènes doit être conservée et comment... Ce phénomène, ce personnage de science-fiction, c'est l'archiviste des

temps modernes. Il faudra bien nous y résoudre et l'une des tâches de notre association est certainement de contribuer à le former.

La vie des sociétés ressemble à celle des individus, l'une comme l'autre ont leur période de croissance, leur âge d'épanouissement et leur temps de déclin.

Pour l'Association des archivistes suisses née en 1922, je dirais volontiers que ces quatre dernières années ont représenté une période de croissance, un de ces temps de l'adolescence où l'on est friand de nouveautés, rempli d'agressivité et d'enthousiasme et où l'on se sent en veine de jeter aux orties certains frocs décidément démodés.

Notre juvénile AAS s'est taillé de nouveaux statuts sur mesure en 1974, elle s'est voulue - avec raison - plus accessible et plus ouverte à tous ceux qui à des titres divers et avec des qualifications variées exercent le métier d'archiviste. Le résultat positif s'est manifesté par un accroissement de notre effectif: nous sommes maintenant 124 membres individuels et 35 membres collectifs. Cette augmentation a nettement stimulé les échanges d'idées, le besoin d'information, le goût de la controverse.

Pendant le dernier exercice, nous avons eu le plaisir d'accueillir en qualité de membres individuels: la rév. soeur Wiborada Hildebrand, archiviste de la Congrégation de la Sainte-Croix de Menzingen, qui succède ainsi à notre collègue la rév. soeur Cécilia Eppert que nous serons toujours heureux de revoir; M. Othmar Noser, assistant scientifique aux Archives d'Etat de Soleure, et M. Magnus Styger, secrétaire depuis quatre ans des Archives d'Etat de Schwyz. Comme membre collectif, nous avons reçu la Fédération des coopératives Migros, et plus particulièrement son département "Documentation et information". Elle sera représentée au sein de l'AAS par M. Peter Röttscher.

Le mandat que vous m'avez confié il y a quatre ans comportait certes quelques tâches et même quelques corvées, mais il impliquait surtout la possibilité enrichissante et bienvenue de contacts plus suivis avec la plupart d'entre vous; il devait me permettre d'étudier de plus près les problèmes propres à notre profession; de proposer une solution ou un embryon de solution à certaines de nos préoccupations. Il supposait tout un faisceau d'activités positives pour lesquelles vous ne m'avez mesuré ni

votre soutien ni votre collaboration. J'ai partagé avec vous le plaisir d'assister à notre premier cours de formation, de voir paraître quatre numéros copieux et intéressants du <u>Bulletin de l'Association des archivistes suisses</u> dont même la couleur des couvertures est allée en s'améliorant! En votre nom j'adresse nos remerciements et nos félicitations aux deux rédacteurs.

J'ai enfin une dette de reconnaissance envers mes collègues du comité et de la commission de formation à qui je n'ai jamais fait appel en vain. Tout ce que je puis souhaiter, en conclusion, c'est que mon successeur ait dans son rôle de président autant de plaisir que j'en ai eu grâce à vous.

Lausanne

Laurette Wettstein

JAHRESRECHNUNG 1977/78

1. April 1977 bis 31. März 1978

1. Jahresrechnung

	*** *	
11.	Einn	ahmen

Beiträge 1977		Fr.	2935
Beitrag 1978			30
Bruttozins			102.55
Schweiz. Buchzenti			10.80
Mitteilungen Heft	28		1212.67
Vergütung Sulzer		-	422.38

Fr. 4713.40 Fr. 4713.40

12. Ausgaben

Porti, Taxen, Photokopien	Fr.	249.20
Conseil International des Archives		441.50
Sondernummer Firmenarchive		1549.70
Arrangement und Kärtchen		64
Bulletin-Lieferung/Manual & Cie.		66.30
Verrechnungssteuer		35.90
		NAME OF TAXABLE PARTY.

Fr. 2406.60 Fr. 2406.60

13. Mehreinnahmen Fr. 2306.80

2. Vermögensrechnung

Kassasaldo Postsaldo Banksaldo				Fr.	14.75 2851.97 3283.80	
Vermöger	per	31.	März	1978	Fr.	6150.52

3. Vermögensvergleich

Vermögen	per	31.	März	1977	Fr.	3843.72
Vermögen	per	31.	März	1978		6150.52
Vermögenszunahme					Fr.	2306.80
					===:	=======

Luzern Fritz Glauser